



Méthodes d'évaluation du bien-être animal en élevage, pendant le transport et à l'abattoir

Contexte et objectifs du travail

Les modalités de prise en compte du bien-être animal sont souvent liées à des évolutions réglementaires.

Des acteurs économiques peuvent également intervenir par le biais de cahiers des charges intégrant de façon plus ou moins importante des mesures liées au bien-être des animaux, ou via des chartes et des guides de bonnes pratiques.

Les derniers textes Européens et les discussions autour du plan d'action bien-être animal 2011-2015 mettent en avant la nécessité d'évoluer vers une plus grande prise en compte d'une obligation de résultats en lieu et place d'une obligation de moyens (normes). Par exemple, la directive sur le bien-être des poulets de chair conditionne les pratiques d'élevage à la réalisation d'objectifs comme des taux limités de mortalité ou de lésions observées à l'abattoir.

Le règlement abattoir instaure un suivi du bien-être animal lors des différentes phases entre l'arrivée des animaux et leur mise à mort par la mise en place de guides de bonnes pratiques et de procédures de contrôle.

Pour le transport, un consensus est apparu lors des Rencontres Animal et Société sur l'intérêt de disposer de critères permettant d'évaluer la qualité du transport.

Toutes ces questions et évolutions potentielles montrent l'importance, pour les professionnels des filières, de s'approprier ces nouveaux outils.

Un travail collectif a été initié dans le cadre du RMT « Bien-être et systèmes d'élevage » pour recenser les différentes démarches qui ont pu être mises en place dans différents pays, pour les principales espèces d'élevage.

L'objectif est de relayer cette information auprès des utilisateurs potentiels pour **anticiper et accompagner les évolutions réglementaires et se positionner face aux démarches mises en place, en France et à l'international.**

Principaux résultats

Des fiches descriptives ont été réalisées pour une soixantaine d'outils dont 18 relatifs à l'élevage de porcs et 7 au secteur transport/abattage. Elles reprennent des informations sur les initiateurs des outils, les aspects du bien-être couvert, la nature des mesures utilisées et leur interprétation, ainsi que des éléments de durée, de coût et de faisabilité de ces outils.

Deux grands types de démarches ont été recensés : celles d'intervention ou de conseil en élevage, reposant sur des évaluations du bien-être des animaux, et les outils développés à des fins de contrôle (réglementaire ou certification). Une analyse comparative a été effectuée pour faire ressortir les avantages et les inconvénients de ces démarches au regard de leur finalité.

Un séminaire rassemblant l'ensemble des acteurs des filières, de la production à la distribution, a permis de diffuser ces travaux, de les illustrer par des exemples concrets et d'informer sur les évolutions réglementaires possibles. Cette prise de conscience sera à relayer par une réflexion sur des outils d'évaluation opérationnels et consensuels répondant aux objectifs des différents opérateurs.

Partenariats et collaborations

Partenariat INRA, CRAB, CRAPL, ANSES, ITAVI, IE, AgroParisTech, ONIRIS, ISA Lille

Financier :

Programme national de développement agricole et rural.

Contact responsable de l'action

Valérie COURBOULAY
(valerie.courboulay@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions

Séminaire « Méthodes d'évaluation et de gestion du bien-être animal en élevage, pendant le transport et à l'abattoir : Pour qui ? Pourquoi ? »

Publications

Interventions effectuées lors du séminaire disponibles sur le site du RMT « bien-être et systèmes d'élevage »
Fiches techniques et rapport mis à disposition sur ce même site.